



Rédaction et Édition :
Mairie de Pencran



SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

. ETAT CIVIL

. URBANISME

. CONSEIL MUNICIPAL

. ECOLE

. VIE ASSOCIATIVE

. APAC

. CLUB DES AINES

. APE

. PAROISSE

. CHASSE

. DIVERS

. FETES DE QUARTIERS

. PETITES ANNONCES

. ANIMATION JEUNESSE

. LE SAVIEZ-VOUS ?

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Le mardi et jeudi : de 14h à 18h

Reçoit sur rendez-vous :

Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h

Permanence des adjoints :

Lucien VIGOUROUX :

Présent : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Chantal GOUZÉ :

Enfance & Jeunesse : sur RDV

Roseline EMILY :

CCAS – Information : sur RDV

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

☎ 02 98 85 04 42

Site internet : pencran.fr

1^{er} FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est avec beaucoup d'ardeur que les membres des différentes **associations** et les **conseillers municipaux** se sont affairés à la présentation de leurs stands pour qu'ils soient prêts le samedi 5 septembre, jour du **1^{er} forum des associations** de notre commune.

Douze stands attendaient les visiteurs qui, en roulement continu, se sont renseignés tant sur les activités sportives que sur les services proposés. Les associations sportives ont pris des inscriptions de personnes qu'elles ne connaissaient pas, l'ALSH a intéressé quelques personnes supplémentaires et des contacts ont été pris.... Les exposants ont fait connaissance entre eux et lors du pot de clôture, chacun se plaisait à dire que **ce premier forum était convivial et intéressant**. Ce début encourageant appelle une nouvelle édition.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : PENCREAC'H Noa, 18 rue des Bruyères, né le 29 août 2009

LEFEBVRE Lucas, 6 impasse des Frênes, né le 31 août 2009

CHARLES Margaux, 6 impasse Théodore Botrel, née le 4 septembre 2009

URBANISME

Déclarations préalables de travaux accordées :

UGUEN Bernard, 4 impasse des Tilleuls, fermeture du garage existant

BELSE David, 16 rue des Chênes, modification de vélux

Permis de construire accordés

PERON Serge, 3 impasse Ty Marie, extension de maison et carport

JOURDAN Elisabeth, 56 rue des Bruyères, extension

TESSON James, 16 rue Keranna, carport

RAPPEL : Tous les travaux concernant les habitations, **clôtures, abris de jardin, terrasses**, doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration préalable. Si vous avez entrepris ou effectué des travaux sans déclaration, vous devez sans plus attendre en informer le service Urbanisme de la mairie.

Accompagnement aux devoirs à la garderie périscolaire

Depuis le 24 septembre et pour toute l'année scolaire, Mélaïne VIOLET propose aux **enfants fréquentant la garderie de les aider à faire leurs devoirs le lundi soir et le jeudi soir**. Mélaïne a 19 ans et habite Pencran. Elle est en école d'infirmière à Brest, et doit dans le cadre de ses études, effectuer des stages en tant que bénévole. Son souhait est de travailler auprès des enfants.

Dans le même cadre, elle intégrera l'accueil de loisirs le mercredi matin.

Pour faire une reconnaissance anticipée de votre enfant à naître, il est préférable de prendre RDV avec le secrétariat car la présence de l'Officier d'Etat Civil est nécessaire pour signer l'acte.

N'hésitez pas à faire vos réservations et vos modifications de cantine et de garderie par internet : mairie.pencran@wanadoo.fr

Recensement des jeunes – parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes **nés en octobre 1993** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le dernier jour du trimestre d'anniversaire. Se munir du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Fabienne PICHON tiendra une **permanence du RPAM** sur la commune de PENCRAAN tous les seconds **mardis matin** de 9h à 12h de chaque mois à compter du 12 novembre. Ces permanences sont destinées aux **assistantes maternelles** et aux parents à la **recherche d'un mode de garde** d'enfants ou souhaitant un accompagnement ou des **informations dans les démarches administratives**. RPAM : 02 98 20 97 67

DATES A RETENIR

4 octobre 2009 : PAROISSE– Kig ha farz de l'ensemble paroissial à 12h à la salle polyvalente de Dirinon
10 octobre 2009 : CCAS - Repas des Aînés à 12h au restaurant « Couleur Café ».
10 octobre 2009 : Information au foyer pour les jeunes qui font ou souhaitent faire du baby sitting.
11 octobre 2009 : FNACA – Thé dansant à la salle polyvalente de Pencran.
16 octobre 2009 : Théâtre avec la troupe « NOUS » à la salle polyvalente de Pencran à 20h30 - gratuit.

En Octobre, qui n'a pas de manteau doit en trouver un bientôt.

Il faut que l'homme vite s'habille quand le mûrier se déshabille.

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} septembre 2009 – 18h

Le Conseil s'est réuni, sous la présidence de M. Jean CRENN.

Absents : Bernard PREINCE, excusé, a donné procuration à Jean CRENN
Secrétaire de séance : Régine PINVIDIC

Tarifs de branchement d'eau potable et d'assainissement

L. VIGOUROUX informe les conseillers sur le **branchement de deux compteurs d'eau en zone «hors lotissement»**.

Le coût de ces branchements, de 534 €, est forfaitaire quelle qu'en soit la longueur. Ce prix couvre le branchement (citerneau, compteur, diverses pièces) et une canalisation d'environ 20 mètres. Il souhaiterait revoir le tarif afin qu'il ne soit plus forfaitaire mais proportionnel à la distance à partir d'une certaine longueur (tarif au mètre). Le problème se pose également pour certains raccordements au réseau d'eaux usées. Le conseil demande d'étudier différents tarifs et de prévoir cette révision ultérieurement.

Concernant le **raccordement au réseau eaux usées d'un pavillon route de La Fontaine**, L. VIGOUROUX informe le Conseil qu'un devis avait été demandé à la SAUR (Env. 7 000 €). La participation du riverain avait été estimée, verbalement, à l'époque, à 50% de ce montant. Depuis, un nouveau tracé du réseau a été étudié suite à la création du lotissement « Feunteun Marie ». Le raccordement du pavillon se trouve donc réduit à un branchement de 43m sur ce nouveau réseau. Il n'y a donc pas lieu de facturer la première estimation (la PRE couvrira les frais de ce branchement).

Activités des assistantes maternelles

C. GOUZÉ rappelle qu'elle a déjà présenté au Conseil un projet de **regroupement des assistantes maternelles auprès de l'association «Les Petites Canailles» de Landerneau**. Ces assistantes souhaitent réaliser ensemble des activités : découverte, éveil musical, «baby gym». C. GOUZÉ propose de verser une subvention de 930 € à cette association dont 450 € en décembre 2009 et 480 € en mars 2010.
POUR 19.

Subvention APAC

Le Conseil décide de verser une **subvention de 200 € à l'Association Pencranaise d'Auto-Cross (APAC)** pour l'organisation de la fête du 13 septembre 2009 qui a lieu à PENCRAN. POUR : 19.

Modification du P.L.U.

J. CRENN informe les conseillers qu'il a reçu un document provisoire de travail concernant le projet de modification du plan local d'urbanisme (intégration de la servitude de mixité sociale du plan local d'habitat ; modification de la zone 2AU du bourg). La commission urbanisme se réunira prochainement pour étudier et éventuellement compléter et modifier ces documents. Les autres conseillers pourront s'associer à cette discussion.

Compte rendu des commissions

Travaux voirie, eaux, assainissement

L. VIGOUROUX liste les travaux en cours sur la commune :

- la vitre cassée de l'abri-bus installé près de l'Allée des Charmilles a été remplacée,

- l'élagage sur la VC6 et la VC4 a été réalisé fin août avant le **curage des fossés et le bitumage**. Les travaux d'arasage des bas-côtés et de curage des fossés sont en cours. Les travaux de réfection de ces chaussées seront réalisés semaine 37 par l'entreprise Eurovia.



- Les **extensions d'éclairage public** sont terminées à Kerhamon, Coat Gueguen, Keranhoat et Kermalguen.

- Le Conseil confirme son accord pour l'**extension du réseau d'assainissement à Loguellou**, l'ouverture des plis a lieu le mardi 2 septembre, la DDEA doit transmettre rapidement son rapport d'analyse des

offres qui sera discuté en commission. Le Conseil autorise le Maire à demander des subventions pour cette opération.

- l'**enfouissement des réseaux** est en cours rues Xavier Grall et Anatole Le Braz. Le chantier se déroule dans de très bonnes conditions.

- le **petit terrain de foot** pour l'entraînement des plus jeunes sera aménagé fin septembre.

Commission jeunesse

- *Horaires du personnel intervenant à l'école, la garderie et la cuisine*

C. GOUZÉ présente au Conseil la **réorganisation des horaires du personnel** intervenant dans les classes maternelles, la garderie périscolaire, la cantine et pour le ménage des bâtiments communaux. Le nombre important d'enfants à la cantine et à la garderie justifie cette réorganisation. Il est **nécessaire également d'embaucher une personne pour le ménage**.

- A.L.S.H.

C. GOUZÉ fait état de la fréquentation de l'A.L.S.H. durant les vacances d'été. **En juillet il a été bien fréquenté** : avec l'agrément de 24 places, certains jours il y avait des enfants sur liste d'attente. En août la fréquentation a été plus calme.

Pour l'instant, il y a environ 9-10 inscriptions pour les mercredis à venir. Les commentaires des parents sont encourageants.

Commission Information – Relations avec les associations

R. EMILY, rappelle la tenue du **premier forum des associations** dans la salle de sports le 5 septembre, avec la présence d'un stand municipal pour la présentation de la garderie, de l'A.L.S.H. et du foyer des jeunes. Le plan de l'espace multigénérationnel sera présenté.

Elle informe également de la **mise en vente des enveloppes préaffranchies** représentant la commune de Pencran.

Commission « Bâtiments »

P. TREHIN informe les conseillers des travaux effectués ou à venir sur différents bâtiments :

- Les **travaux d'aménagement de la nouvelle classe** ont été réalisés durant l'été (isolation, revêtement de sol, peinture, bardage pignon, remplacement gouttières). Il faudra prévoir la peinture de la façade de l'ancien bâtiment.

- A la cuisine, le compresseur a été déplacé à l'extérieur du bâtiment car il provoquait des pannes sur les réfrigérateurs.

- La pose de **stores dans les nouvelles classes** est prévue pour fin septembre.

- Des **tables et chaises** ont été achetées pour la 7^e classe.

- Des **travaux de peinture** ont été effectués sur l'extérieur de la salle de motricité.

Commission Urbanisme

J. MARTIN indique aux conseillers qu'une **nouvelle demande d'autorisation de lotir** a été déposée pour « Le Terroir de Kermadec ».

Défibrillateurs

Jean Claude LARVOR, conseiller, informe l'assemblée de la **pose de deux défibrillateurs, l'un au terrain des sports, l'autre sur la mairie**.

Une **démonstration d'utilisation** du matériel aura lieu le 8 septembre. Elle s'adresse aux élus, aux employés communaux et aux délégués des associations.



La formation du 8 septembre a été assurée à près de 50 personnes par Mme GILBERT commerciale de la société AVF Périmédical et M. PREMEL infirmier anesthésiste de l'hôpital de Landerneau.

ECOLE



M. Yannick KERNINON - Classe CM1-CM2 et ses 26 élèves.

Quentin BALANANT, Alban BERNAS, Enora BILLON, Mathys CAM, Laurine CORBE, Melvina CROISEAUX, Julie DEJARDIN, Lucie HERVOIR--BIAN, Anaëlle JAOUEN, Clément L'HOUE, Loïc LAURANS, Aurélia LE HIR, Marine LE JOLY, Yann LE MEUR, Nolwenn LE PESQ, Damien LONGEARD, Tugdual LUCAS, Laurie MADEC, Lina MESCAM, Louise MOREAU, Kévin PETTON, Jérémy PHILIPPOT, Vincent TANNOU, Vladimir TEISSEIRE, Tracy THIL, Siobhan TONNERRE.



Le 8 septembre Jean CRENN, maire, a visité chacune des sept classes de l'école sous la conduite d'Annabelle LEHRE, directrice et accompagné de Chantal GOUEZ et Roseline EMILY adjointes au maire.

VIE ASSOCIATIVE



APAC : En partenariat avec l'association « Sport mécanique du Finistère » l'association Pencranaise d'Auto Cross a organisé son 3^{ème} auto kart cross sur le site de Keroullé. Les épreuves ont vu défiler les 175 pilotes engagés devant un public nombreux d'environ 1 100 spectateurs. Les différentes catégories étaient : 602 cc, Promotion, Open T1, moins de 1 400 cm³, Buggy, 2l, 1 400 à 1 700 cm³ et Evolution.

CLUB DES AINES

La deuxième sortie de l'année avec le club d'Irvillac a eu lieu le mercredi 9 septembre. C'est dans la bonne humeur que 21 adhérents ont quitté Pencran à 8h45 pour rejoindre 15 de leurs amis d'Irvillac. C'est donc avec 36 passagers que le car a pris la direction de Locronan pour une visite de ce charmant village qui fait partie « des plus beaux villages de France ». Après un passage à l'église et à la chapelle qui abrite le gisant de St Ronan, nous avons pu parcourir les ruelles pittoresques et découvrir les boutiques des nombreux artisans. Vers 11h30 départ de Locronan pour le restaurant du Relais de Lochlae où les attendait un excellent repas partagé avec beaucoup de convivialité. L'après-midi départ vers Quimper : le principal objectif de la journée était la visite du Conseil Général. Le groupe fut bien accueilli par Mme LE GUEN notre Conseillère Générale qui nous a fait visiter l'intérieur du grand bâtiment avant de nous inviter à nous asseoir dans la grande salle de réunions. Aidée d'un administrateur, elle nous a permis de comprendre le fonctionnement et le rôle du Conseil Général. C'est l'organe de décision du département qui intervient dans de nombreux secteurs : solidarité, développement économique, aménagement du territoire, enseignement, culture, sport, aide aux projets des communes, etc... Après cette visite guidée, nous avons eu tout loisir d'entrer dans la magnifique cathédrale, rénovée récemment ou tout simplement de flâner le long des quais de l'Odét avant de reprendre le car qui était de retour à Pencran vers 19h.



VIE ASSOCIATIVE

APE

L'association des parents d'élèves de l'école de Pencran a tenu son assemblée générale vendredi 18 septembre. Le bilan est satisfaisant tant par la fréquentation aux animations proposées (loto, soirée crêpes, marché de Noël, la Pencranaise, la kermesse et son lâcher de ballons....) qu'au niveau financier. L'argent récolté a permis aux enfants de l'école de pouvoir bénéficier de fruits (goûter du matin) tout au long de l'année, de participer aux différentes sorties réalisées à moindre coût pour les familles. La directrice, Mlle LEHRE a présenté les effectifs de l'école : il y a 170 élèves ce qui a permis l'ouverture d'une 7^e classe. Elle a également fait part des différents projets à venir : piscine pour trois classes, voile pour deux classes, la réalisation d'un journal, sorties cinéma pour toutes les classes, un travail autour de la danse,... D'autres projets pourront être proposés au cours de l'année.

Elle a également fait part des différents projets à venir : piscine pour trois classes, voile pour deux classes, la réalisation d'un journal, sorties cinéma pour toutes les classes, un travail autour de la danse,... D'autres projets pourront être proposés au cours de l'année.

Composition du bureau de l'association qui accueille 4 nouveaux membres :

Président : Ronan BALANANT

Vice Présidente : Kolina KRAEMER

Trésorier : Gérard LE MEUR

Trésorier Adjoint : Stéphane MADEC

Secrétaire : Myriam BIAN

Secrétaire-adjoint : Louisanne HEDDADI

PAROISSE

Des changements sont intervenus dans l'ensemble paroissial, car les prêtres en exercice doivent « tourner » sur 5 ensembles paroissiaux.

- Désormais tous les offices de notre ensemble paroissial Dirinon - Pencran ont lieu en l'église de PENCRAAN : messes, baptêmes, mariages, funérailles, l'église de Dirinon étant fermée pour travaux .

- Les messes ont lieu à PENCRAAN les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois à 10h30. Les autres dimanches il n'y a pas d'office.

- Concernant Landerneau, une messe est célébrée tous les samedis à 18h et tous les dimanches à 10h30.

- Les baptêmes ont lieu le dimanche après la messe (11h30) dans l'église où il y a une messe.

- Concernant les mariages, ne pas fixer une date et une heure de mariage à l'église sans avoir vérifié la disponibilité d'un prêtre et de l'église.



LA PENCRAINAISE



Stand lors du forum des associations

La société de chasse a tenu son assemblée générale le 6 septembre au restaurant Couleur Café. Les sociétaires ont observé une minute de silence à la mémoire de René PHILIP, puis ont fait état des autorisations obtenues (4 bracelets chevreuil). Une demande de 6 bracelets est faite pour le lièvre. La séance est levée avec les recommandations d'usage de correction et bonne cohabitation avec les autres usagers.

DIVERS

FETES DE QUARTIERS



Route de la Fontaine / Impasse Ty Marie

En sommeil depuis de nombreuses années, la fête du quartier Route de la Fontaine/ Impasse Ty Marie s'est réveillée le samedi 5 septembre. Salades, grillades, jeux et musique au menu pour les nombreux participants après une mise en jambe à la pétanque. Le dimanche 6 septembre était consacré aux "restachous" de la veille et au nettoyage du terrain généreusement prêté par la mairie.

Lesmoualc'h



Le 30^e anniversaire de la fête de quartier a eu lieu le samedi 29 août.

PETITES ANNONCES

SERRES DE KERIVIN - DIRINON

Portes ouvertes d'automne samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009

Cyclamens, chrysanthèmes, compositions, plantes à massifs ...

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

SERRES DU STUM - DIRINON

Vente directe de fleurs d'automne et de Toussaint.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h ; ouverture exceptionnelle les samedis 24 et 31 et dimanche 25 octobre 2009.

AMICALE LAIQUE - IRVILLAC

Foire à la puériculture, jouets, vêtements d'enfants le dimanche 11 octobre à la salle Kerlevenez

LES BABYCHOUX

Foire à la puériculture et aux jouets à Plouédern le 4 octobre à la salle Stéréderm à partir de 13h.

COULEUR CAFE

Vendredi 16 octobre 2009 soirée « moules-frites » (8 € la part) à partir de 19h30 avec animation musicale, uniquement sur réservation au 02 98 85 04 55

Nous vous rappelons que COULEUR CAFE c'est aussi :

-Un restaurant ouvert le midi du lundi au samedi,

-Un bar avec ses retransmissions d'événements sportifs,

-Un tabac,

-Une presse (journaux, quotidiens, cartes diverses...)

-Un point Poste : timbres, enveloppes, colis,

-La vente de cartes téléphoniques, timbres amendes et timbres fiscaux,

-Un point retrait bancaire CMB et Crédit Agricole,

-Un dépannage alimentaire (sucre, lait, farine, gâteaux, vins ...)

-La vente de **pain frais** tous les jours.

Ouvert tous les jours du lundi au dimanche. Fermé mercredi et samedi après-midi à 15h et le dimanche entre 12h30 et 17h30.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il y a 80 ans, la crise de 1929

Un krach à Wall Street

Le jeudi 24 octobre 1929, voici maintenant 80 ans, 19 millions d'actions sont mises en vente à la Bourse de New York alors que la moyenne journalière est de 4 millions. Le tiers de ces actions ne trouve pas preneur. Les cours baissent alors de 10 % en ce « jeudi noir ». Cette baisse s'amplifie de jour en jour car les spéculateurs doivent vendre leurs actions pour rembourser les prêts consentis par les banques. La crise de confiance se généralise, les ventes entraînent les ventes, la baisse nourrit la baisse jusqu'en 1932 : le krach du 24 octobre va se transformer en dépression durable.

Une consommation en baisse

La fin de la spéculation boursière ruine le système américain de crédit : les banques ne peuvent récupérer les fonds prêtés aux spéculateurs. Elles-mêmes jouaient à la Bourse et ont perdu. De 1929 à 1931, 4 285 banques américaines font ainsi faillite. La restriction du crédit limite la consommation et la demande devient inférieure à l'offre. Cette surproduction entraîne le gonflement des stocks et la baisse des prix : ceux de l'agriculture chutent ainsi de 50 %, ceux de l'industrie de 25 %.



Chômeurs à la recherche d'un emploi

Des millions de chômeurs

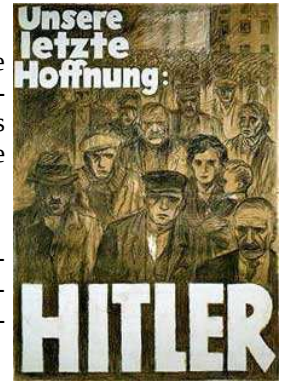
La crise économique entraîne la crise sociale. Les revenus des agriculteurs s'effondrent ; ceux-ci ne peuvent rembourser leurs emprunts et certains quittent la terre (cf. *les raisins de la colère*). Alors que les récoltes ne se vendent pas, des Américains découvrent la malnutrition et la misère. Plus que la baisse des salaires, c'est le chômage qui traduit l'ampleur de la « grande dépression ». En 1932-1933, un quart de la population active américaine est sans travail. Pour tous ces chômeurs, la situation est dramatique car ils ne perçoivent aucune aide de l'Etat. La pauvreté se développe dans les villes et les campagnes. Le « rêve américain » s'effondre.

Un mécanisme général...

De 1929 à 1933, seuls le Japon et l'Union soviétique paraissent protégés de la dépression économique. Baisse d'activité et chômage marquent dans le monde les « années noires ». Cette extension de la crise révèle l'interdépendance des Etats, une première mondialisation dont les Etats-Unis sont le cœur. La baisse des achats américains en matières premières limite les revenus des pays vendeurs. Le retrait des capitaux américains investis en Europe ruine des banques et des entreprises.

...qui touche l'Europe industrielle

La crise touche d'abord l'Allemagne qui est très dépendante des capitaux américains. Le retrait des fonds américains entraîne une baisse de sa production industrielle. La situation s'aggrave en 1931 à cause des difficultés politiques. L'Allemagne comptera jusqu'à 30% de sa population active au chômage (1935). Les Allemands se tourneront vers l'extrême gauche (10%) et l'extrême droite de Hitler (45%) qui accède au pouvoir en janvier 1933.



« Notre dernier espoir : Hitler »

... et le monde dominé

En 1930, 1,4 milliards d'hommes vivent sous la dépendance politique (colonies) ou économique des Etats industrialisés occidentaux. La mondialisation leur fait subir les effets de la crise. Très spécialisés dans la production de matières premières, ils ne parviennent plus à les vendre aux pays industriels. Les exportations de l'Amérique latine et de l'Asie baissent de 70 % entre 1928 et 1939. De plus, les pays riches en difficultés ne leur prêtent plus d'argent. Les colonies subissent aussi le contrecoup des difficultés des métropoles, qui, affaiblies, cherchent à en tirer des ressources supplémentaires : cultures commerciales nouvelles imposées, journées de travail forcé, impôts en augmentation. La baisse des revenus des paysans les pousse vers les villes où se développent les premiers bidonvilles. La dépression des années 30 donne ainsi naissance à une difficulté majeure du XX^e siècle : le sous-développement.

La crise est tardive en France...

La crise ne touche la France qu'en 1931. Elle paraît moins forte que dans les autres pays industriels. En 1934, la France compte 330 000 chômeurs, soit 2,5 % de sa population active, alors qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni 20 % des travailleurs sont touchés. Mais la crise dure en France alors qu'elle régresse ailleurs. En 1935 la production a baissé d'un quart par rapport à 1930 ; les chômeurs sont 900 000 environ. Cette forme particulière prise par la dépression révèle aussi les faiblesses de fond de l'économie française.



... car son économie est peu dynamique...

La demande est limitée en France par le déclin démographique et le vieillissement d'une population encore fortement agricole. Beaucoup de paysans maintiennent une agriculture traditionnelle souvent familiale, faiblement consommatrice. L'offre est assurée par une grande diversité d'entreprises industrielles, le plus souvent très petites : 41 % des ouvriers travaillent dans des ateliers de moins de dix salariés. Seules quelques très grandes entreprises adoptent de nouvelles techniques de production comme dans l'automobile. Elles assurent à la France une réputation internationale dans ce secteur. Ces conditions de l'offre et de la demande poussent l'économie française à se replier sur elle-même et à privilégier le commerce avec son empire colonial. Elle redoute donc la concurrence internationale.

... mais elle divise les Français.

Chômage et baisse des revenus accroissent l'instabilité politique entre 1931 et 1935. Majoritaires aux élections législatives de 1932, radicaux et socialistes ne s'entendent pas sur une politique commune. Des gouvernements sans majorité stable se succèdent. L'extrême-droite dénonce la démocratie parlementaire, impuissante face à la crise. L'affaire Stavisky, un escroc lié au milieu politique, compromis dans des scandales financiers où sont impliqués de nombreux parlementaires, déclenche une manifestation de l'extrême-droite le 6 février 1934. Elle dégénère en émeute. Pour la gauche, il s'agit d'une menace fasciste. Cette crainte et l'inquiétude face au nombre toujours croissant de chômeurs incitent les trois partis de gauche, S.F.I.O., P.C.F. et parti radical, à prévoir un accord pour les élections de 1936 : le Front populaire est né.



ANIMATION JEUNESSE "L'Espace deZ'idées"

L'Espace Jeunes

situé sur la place de l'église. Les jeunes de
PENCRAN sont accueillis
par un animateur de la MPT
Mercredi : 14-17h (11-13 ans)
Vendredi soir 20-22 h (14-18 ans)
Samedi : 14-18 h

VACADOS

Un programme d'activités sportives, ludiques et
culturelles à chaque période de vacances : disponi-
ble 15 jours avant le début des vacances dans votre
mairie, à la MPT ou sur le site. Des navettes sont or-
ganisées sur chaque commune partenaire.



Ateliers du Point Information Jeunesse sur PENCRAN

Atelier baby-sitting

Le samedi 10 octobre de 11h00 à 12h00
A l'espace jeunes

Atelier BAFA

Le samedi 7 novembre de 11h00 à 12h00
A l'espace jeunes



Séjour SKI à Barèges la Mongie

Hautes-Pyrénées du 21 au 27/02/2010
Séjour à la neige pour les 11-18 ans.
A partir de 450 €.

Renseignez-vous, les pré-inscriptions sont lancées !

Un NOUVEAU PROGRAMME d'activités le mercredi de 14 à 17 h est proposé pour les 11-13 ans.
Ces activités se dérouleront entre PENCRAN, St URBAIN, et PLOUEDERN
avec un système de navettes organisé par la MPT.

Dates	Activité (14h - 17h)	Lieu
07/10	Tournoi console	Pencran
14/10	Pétanque	St Urbain
21/10	Tournoi ping pong	St Urbain
18/11	Guerre des Chaussettes	Pencran
25/11	Ateliers Mix / Activités manuelles	MPT
02/12	Tournoi Baby-foot	Pencran

Les inscriptions démarrent à partir du 28
septembre, auprès du secteur jeunesse de la
MPT et sur les heures d'ouverture de l'espa-
ce jeunes de PENCRAN

Contacts : www.ij-bretagne.com/

Landerneau

jeunesse@mpt.landerneau.org

Tél : 02 98 21 77 11

Modalités : Activités à 2 € (sauf exceptions signalées) Adhésion à la MPT (2,50 € l'année) + dossier d'ins-
cription à jour avec certificat médical. Les navettes sont assurées sur les communes 1/4 h avant l'activité
(Pencran-Plouédern) et 20 mn pour St Urbain et Trémaouézan.